

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2007**

Date de convocation	L'an deux mil sept Le 13 septembre à vingt heures
7 septembre 2007	Le Conseil Municipal légalement convoqué (article L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales) s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Pierre CARASSUS, Maire
Date d'affichage	<b><u>En exercice</u></b> : 33
7 septembre 2007	<b><u>Étaient présents</u></b> : Pierre CARASSUS, Raoul EYZAT, Guy PESTY, Claudine ADNOT, Ginette MOREAU, Paul ANIES, Jean Louis MASSON, Josette GUYARD, Alain TAFFOUREAU, Josette MEJANE, Anselme MALMASSARI, Pierre HERRERO, Danielle HANNOUN, Jacqueline CHEVIYER, Corinne MAGNIFICO, Robert ROBLIN, Henri de MEYRIGNAC, Michel PRUVOST, Clodi PRATOLA, Denise LANGLOIS, Nathalie LEVASSEUR (21)
Nombre de Conseillers	<b><u>Absents ayant donné pouvoir</u></b> : Brigitte BERLAN à Jean Louis MASSON, Bernard CHABROLLE à Raoul EYZAT, Jean François CHALOT à Danielle HANNOUN, Nadine DALLONGEVILLE à Josette GUYARD, Nadine CAFFIAUX à Corinne MAGNIFICO, Jean Jacques HOVELYNCK à Michel PRUVOST, Olivier BEAL à Clodi PRATOLA, Jean Claude CARON à Denise LANGLOIS (8)
En exercice : 33	<b><u>Absent</u></b> : Sandrine LICINI, Liliane MARGUERITE, Palmyre DEBOSSU et Caroline PRATT (4)
Présents : 21	Henri de Meyrignac a été élu secrétaire de séance.
Votants : 29	

### Ordre du jour

1. Désignation du secrétaire de séance

#### TRAVAUX – URBANISME – MARCHES PUBLICS

- 2 Avis sur le projet de PLU de la Rochette
- 3 Réforme du permis de construire et des autorisations d'urbanisme
- 4 Vente délaissés 12bis rue des Ormessons
- 5 Bilan de la concertation Zac des Jeux
- 6 Information sur programme d'habitat rue de Seine

#### INTERCOMMUNALITE

- 7 Rapport d'activités 2006 de la CAMVS
- 8 Compte rendu SISEM 2006

#### FINANCES

- 9 Admission en non valeur – SCI Village
- 10 Reversement de la subvention à Trois Petits Points et Cie

11 Décision modificative n°1 Budget communal

#### PERSONNEL

12 Création de postes – besoins saisonniers  
13 Modification du tableau des effectifs (enseignement artistique)  
14 Modification du tableau des effectifs  
15 Modification du tableau des effectifs : animateur du CME  
16 Prise en charge de congés bonifiés

#### AFFAIRES CULTURELLES

17 Prise en charge coût des entrées et frais de transport « Collège au cinéma »  
18 Actualisation de la convention tripartite écoles de musique  
19 Convention de Partenariat avec l'association Cultures du Cœur de S&M

#### ENFANCE

20 Modification du barème des familles établissement collectif ou familial

#### REMERCIEMENTS

#### JEUNESSE

21b Mise à jour du comité consultatif université de parents

#### 07.111 - Désignation du secrétaire de séance

A L'UNANIMITE, DESIGNE M. Henri de MEYRIGNAC en qualité de secrétaire de séance.

#### 07.112 – Avis sur projet PLU de la Rochette

A L'UNANIMITE, le projet de PLU arrêté par la commune de la Rochette ne suscite pas d'observations particulières

#### 07.113 – Réforme sur les permis de construire et les autorisations d'urbanisme

A L'UNANIMITE, DECIDE de soumettre à déclaration préalable l'édification de clôtures

#### 07.114 – Vente délaissé – 12b rue des Ormessons

A L'UNANIMITE,

- **ACCEPTÉ** d'aliéner à Mme et M. Courtet la parcelle cadastrée AI 423, d'une surface de 9 m<sup>2</sup>, 12 bis rue des Ormessons au prix de 40 euros
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte de vente qui sera reçu par Maître FONTENEAU

#### 07.115 – Bilan de la concertation Zac des Jeux

Tire ainsi le bilan de la concertation : **DECIDE** de renoncer à poursuivre la procédure de révision simplifiée de la Zac des Jeux

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR : 24

Contre : 0

Abstention : 5 (Mmes LEVASSEUR, LANGLOIS - MM. PRATOLA, BEAL, CARON)

#### 07.116 – Information sur programme d'habitat rue de Seine

Lors de la séance du conseil municipal du 31 mai 2007, Monsieur le Maire avait informé l'assemblée qu'une déclaration d'intention d'aliéner un terrain de 6 210 m<sup>2</sup>, rue de Seine, avait nourri une réflexion sur la possibilité d'affecter cette parcelle à un petit programme de logements conventionnés.

Lors d'une rencontre avec l'acquéreur potentiel un accord de principe est intervenu sur les bases suivantes : le constructeur intégrerait dans son programme des logements conventionnés qui seraient vendus à un bailleur social.

Le projet va nous être prochainement présenté

**07.117 – rapport d’activités 2006 – CAMVS**

A L’UNANIMITE, APPROUVE le rapport d’activités de la CAMVS pour l’année 2006

**07.118 – compte rendu d’activités 2006 SISEM**

A L’UNANIMITE, PREND ACTE de la communication du rapport d’activités 2006 du SISEM.

**07.119 – Admission en non valeur SCI Village**

A L’UNANIMITE, REFUSE d’admettre en non-valeur la somme de 8 282 euros due au titre de la TLE par la SCI Le Village Vallanchon.

**07.120 – Reversement de la subvention départementale à Trois Petits Points et Cie**

A L’UNANIMITE, AUTORISE le reversement de 12 000,00 Euros au profit de «Trois Petits Points et Cie»

**07.121 – Décision modificative n°1 – Budget communal**

Le Conseil Municipal MODIFIE les articles suivants :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**DEPENSES**

011	O202	60632	2	-1 157,00	Changt imputation investissement
011	211	60632	3	-2 268,00	Changt imputation investissement
011	212	60632	3	- 276,00	Changt imputation investissement
011	213	60632	3	- 900,00	Changt imputation investissement
011	823	60632	3	-22 239,00	Changt imputation investissement
<b>TOTAL CHAPITRE 0</b>				<b>11</b>	<b>-26 840,00</b>
65	O201	6574	14	3 136,00	Subvention à la Ste P’tit Pom
65	314	658	14	12 000,00	Reverst subvention « 3 petits Points et Cie »
<b>TOTAL CHAPITRE 65</b>				<b>15</b>	<b>136,00</b>
023	01	023	14	32 761,00	Virement section d’investissement
<b>TOTAL CHAPITRE 023</b>				<b>32</b>	<b>761,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>				<b>21</b>	<b>057,00</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**RECETTES**

74	314	7473	8	12 000,00	Participation Département subvention Culturelle
<b>TOTAL CHAPITRE 74</b>				<b>12</b>	<b>000,00</b>
77	01	7788	14	9 057,00	Changt d’imputation « Revalorisations des loyers » Val de noue (5921.00) période 11/98 à 12/07 Augmentation des produits except. (3236,00)
<b>TOTAL CHAPITRE 77</b>				<b>9</b>	<b>057,00</b>

**TOTAL DES RECETTES 21 057,00**

**SECTION D' INVESTISSEMENT**  
**DEPENSES**

21	O202	2158	2	1 157,00	Meuleuses, perceuse, ponceuse atelier ST
21	211	2184	3	2 018,00	Meubles écoles JRR + bacs à livres GD Maternelle
21	211	2188	3	250,00	Mini-chaîne et radio k7 GD Maternelle
21	212	2184	3	276,00	Sièges RR Primaire
21	213	2183	3	900,00	Matériel informatique « Rased »
21	823	21571	2	22 239,00	Tondeuse + remorque EV
<b>TOTAL CHAPITRE 21</b>				<b>26 840,00</b>	
27	01	2764	14	5 513,00	Logement Val de noue changt d'imputation « revalorisations des loyers » = 7788 Recette de fonctionnement (période 11/98 à 05/07)
<b>TOTAL CHAPITRE 27</b>				<b>5 513,00</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>				<b>32 353,00</b>	

**SECTION D' INVESTISSEMENT**  
**RECETTES**

27	01	2764	14	- 408,00	Logement Val de noue changt d'imputation « revalorisations des loyers » = 7788 Recette de fonctionnement (période du 06/07 à 12/07)
<b>TOTAL CHAPITRE 27</b>				<b>- 408,00</b>	
021	01	021	14	32 761,00	Virement section de fonctionnement
<b>TOTAL CHAPITRE 021</b>				<b>32 761,00</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES</b>				<b>32 353,00</b>	

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR : 24

Contre : 0

Abstention : 5 (Mmes LEVASSEUR, LANGLOIS - MM. PRATOLA, BEAL, CARON)

**07.122 – Création de postes – besoins saisonniers**

**A L'UNANIMITE FIXE** ainsi qu'il suit les postes saisonniers nécessaires à assurer le bon déroulement des vacances scolaires :

**Service Jeunesse/Pré ados :**

**Vacances toussaint 2007 :**

-Pré Ados : 2 postes

-Ados : 1 poste

-CLSH 2 postes

**Vacances Noël 2007:**

-Pré Ados : 2 postes

-Ados : 1 poste

-CLSH 2 postes

Grade : Adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe sur l'IB de départ.

**07.123 – Modification du tableau des effectifs (enseignement artistique)**

**DECIDE** la modification du tableau des effectifs comme suit :

<b>Cadre d'Emplois</b>	<b>Ancienne situation</b>	<b>Nouvelle situation</b>
Assistants d'enseignement artistique	1 poste d'Assistant d'enseignement artistique à temps non complet (6 heures 00)	1 poste d'Assistant d'enseignement artistique à temps complet (20 heures)
Assistants spécialisé d'enseignement artistique	1 poste d'Assistant spécialisé d'enseignement artistique à temps non complet (8 heures 00)	1 poste d'Assistant spécialisé d'enseignement artistique à temps non complet (13 heures)

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR : 24

Contre : 0

Abstention : 5 (*Mmes LEVASSEUR, LANGLOIS - MM. PRATOLA, BEAL, CARON*)

**07.124 – Modification du tableau des effectifs**

**DECIDE**, effet au 1<sup>er</sup> octobre 2007, la création des emplois suivants :

Cadre d'Emplois	Grade à créer	Nombre de poste
Adjointes Techniques	Adjoint Technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1
Adjointes Techniques	Adjointes Techniques de 1 <sup>ère</sup> classe	1
Agents de Police Municipale	Brigadier	1
Éducateur de Jeunes Enfants	Éducateur Principal de Jeunes Enfants	1
Auxiliaires de Puériculture	Auxiliaire de Puériculture principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1
Auxiliaires de Puériculture	Auxiliaire de Puériculture principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1
Agents de Maîtrise	Agent de Maîtrise Principal	2
Rédacteurs	Rédacteur Chef	1
Adjointes d'Animation	Adjoint d'Animation Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	2
Auxiliaires de Puériculture	Auxiliaire de Puériculture de 1 <sup>ère</sup> classe	6
Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles	Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles de 1 <sup>ère</sup> classe	4
Adjointes Administratives	Adjoint Administratif Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1

Après avis de la Commission Administrative Paritaire et après la nomination des agents dans les grades d'Agents Spécialisés des Écoles Maternelles de 1<sup>ère</sup> classe, Adjointes Techniques de 1<sup>ère</sup> classe et Auxiliaires de Puériculture de 1<sup>ère</sup> classe, les anciens grades détenus par les agents seront supprimés.

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR : 24

Contre : 0

Abstention : 5 (*Mmes LEVASSEUR, LANGLOIS - MM. PRATOLA, BEAL, CARON*)

#### **07.125 – Modification du tableau des effectifs (animateur CME)**

**DECIDE** la création du grade suivant :

Cadre d'Emplois	Grade à créer	Nombre de postes
<b>Animateur</b>	<b>Animateur</b>	<b>1</b>

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR : 24

Contre : 0

Abstention : 5 (*Mmes LEVASSEUR, LANGLOIS - MM. PRATOLA, BEAL, CARON*)

#### **07.126 – Prise en charge de congés bonifiés**

**A L'UNANIMITE**

- **ACCEPTE** la prise en charge de congés bonifiés de Mme Marie Mireille Hamot
- **AUTORISE** Monsieur le Maire :

1°) à régler à l'agence de voyages la facture présentée

2°) à rembourser à chaque agent, sur présentation des justificatifs, les frais qu'il aura engagés pour lui-même et sa famille au titre des bagages transportés

3°) à régler à son retour de congé, l'indemnité de cherté de vie à laquelle il pourra prétendre

#### **07.127 – transport « Collège au cinéma »**

##### **PREND ACTE :**

- Que la ville de Vaux le Pénil supportera désormais les frais suivants liés à l'opération « Collège au Cinéma » : entrées et 60% des transports d'élèves

- Que le Conseil Général de Seine et Marne subventionnera la ville de Vaux le Pénil pour cette opération, au travers de la Ferme des Jeux, dans le cadre de la subvention en faveur des Lieux d'Expression Culturelles et Artistiques

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR : 24

Contre : 0

Abstention : 5 (*Mmes LEVASSEUR, LANGLOIS - MM. PRATOLA, BEAL, CARON*)

#### **07.128 – Convention tripartite écoles de musique**

##### **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE la convention tripartite actualisée relative aux écoles de musique de Melun, du Mée sur Seine et de Vaux le Pénil
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit document

#### **07.129 – Convention de partenariat « Culture du Cœur de Seine et Marne »**

- ACCEPTE de passer une convention de partenariat avec l'association
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR : 25

Contre : 0

Abstention : 4 (*Mme LANGLOIS - MM. PRATOLA, BEAL, CARON*)

#### **07.130 – Modification du barème des familles établissement collectif et familial**

##### **MODIFIE**

- Plancher : 6 547,92 € au 1<sup>er</sup> janvier 2007 (correspondant au R.M.I – forfait logement annuels)
- Plafond : 51 723,50 € au 1<sup>er</sup> janvier 2007 (correspondant au revenu net annuel d'une famille d'un enfant pour le bénéfice de l'A.G.E.D. à 75 %).

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR : 24

Contre : 0

Abstention : 5 (*Mmes LEVASSEUR, LANGLOIS - MM. PRATOLA, BEAL, CARON*)

#### **07.131 – Remerciements**

Le Conseil Municipal reçoit les remerciements, pour l'octroi d'une subvention, des associations suivantes :

- Secours Populaire Français
- Piano en Chœur
- des Anciens Combattants
- Prévention routière
- Ufal

**07.132 – Modification du comité consultatif Université de Parents**

**A L'UNANIMITE, ACCEPTE** que Mme Leprovost soit rajoutée à la liste des membres extérieurs du Comité Consultatif de l'Université de Parents

Pour extrait délivré conforme au registre  
Fait à VAUX LE PENIL, le 17 septembre 2007  
Le Maire,